



Mon père a videz mon livret a

Par **bourisse**, le **20/01/2012 à 14:32**

Bonjour,voila j'ai 19 ans et jai quitter le domicile familiale

quand jetais petit mes grands parents vessai 500 francs sur mon livret A mais le titulaire était mon père et moi jetais le propriétaire mais étend mineurs avait til libre droit ou a t'il une implication?

Par **amengin**, le **19/09/2012 à 19:00**

Malheureusement, si c'était vous avait la charge de votre compte (ce qui est normal vu que vous étiez mineure), l'argent de ce [livret A](#) ne sera pas récupérable auprès de la banque

Par **originaleso**, le **01/10/2012 à 22:33**

ben quand il sera vieux, sénile, grabataire, tu lui rappèleras ça quand tu le placeras dans un hospice-mouroir